

C É S A R 2 0 2 5
L E S N O M M É S
M É M O

50



ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

P. 3

NOMMÉ-E POUR UN CÉSAR

Qui vous a nommé-e ?

Comment ?

Premier tour de vote

P. 7

GROS PLAN SUR LES NOMMÉ-E-S

Dîner des Nommé-e-s

Second tour de vote

Prix Daniel Toscan du Plantier

Préparer votre venue à la Cérémonie

P. 12

50^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

Où est ma place ?

Quelques conseils

P. 15

VOUS ÊTES LAURÉAT-E !

Prise de parole

Suggestions

Parcours coulisses

Prendre soin de son César

P. 20

APRÈS LA CÉRÉMONIE, LA FÊTE !

Partager, Célébrer !

Par la suite...



QUI VOUS A NOMMÉ·E ?

Les 4951 membres votants de l'Académie des César (à jour de leur cotisation).

Les membres de l'Académie, professionnels de l'industrie cinématographique française, sont répartis au sein de 18 branches de métiers (réalisation, auteur-e-s, composition musicale, interprétation, photographie, son, montage, costumes, décors, maquillage/coiffure, effets spéciaux et visuels, direction de casting, collaborations mise en scène/production/animation, industries techniques, production, distribution/exportation, exploitation en salle, agent-e-s artistiques/attaché-e-s de presse) auxquelles vient s'ajouter une 19^e branche de professions associées composée de personnalités dont l'activité soutient le rayonnement et le dynamisme du cinéma en France.

COMMENT ?

Les membres de l'Académie ont exprimé leurs préférences par vote électronique à bulletin secret parmi les films sortis en salle en France durant l'année 2024, et les personnes ayant collaboré à ces films.

Dès le mois d'octobre, l'Académie active, auprès des ayants-droit, plusieurs dispositifs payants pour aider ses membres à voir ou revoir les films de l'année :

- mise à disposition des films sur la Plateforme de visionnage César 2025 ;
- envoi postal d'exonération (pour les films à l'affiche) ;
- envoi postal d'invitation à des projections privées.

Cette année, les 4951 membres votants ont ainsi reçu par email leurs codes d'accès personnels à la Plateforme de visionnage César sur laquelle la majorité des films éligibles aux César 2025 y sont présentés.

Ce sont les ayants-droit des films éligibles qui décident de présenter, s'ils le souhaitent, leurs films aux membres de l'Académie à travers ces options proposées.

Le 2 janvier 2025, les 4951 membres votants ont reçu le matériel de vote du premier tour : codes d'accès personnalisés pour le vote en ligne, Index des Films, et Guide Films. Celui-ci recense l'ensemble des films éligibles aux César de l'année, sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, ainsi que les noms des personnes ayant collaboré à ces films, et à ce titre éligibles aux autres catégories de César attribués à des personnes.

PREMIER TOUR DE VOTE

Le premier tour de vote a été ouvert le 2 janvier et clos le 28 janvier 2025 à minuit.

L'Académie des César utilise un dispositif de vote en ligne réservé aux membres votants de l'Académie, tout en garantissant l'anonymat et la confidentialité des résultats.

Le dépouillement du vote a été effectué dans la nuit par Voxaly, la société spécialisée à qui l'Académie a confié l'organisation du vote, sous le contrôle de Maître Perrier et de Maître Boghen, Commissaires de justice.

Le 29 janvier à 10h, Maître Perrier a remis l'enveloppe cachetée contenant les nominations au Président de l'Académie, Patrick Sobelman. Les Nominations ont ensuite été mises en ligne sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie.

À la suite des Nominations, l'équipe de l'Académie s'occupe de vos invitations pour assister au Dîner des Nommé-e-s puis à la Cérémonie.



G R O S P L A N
S U R L E S
N O M M É . E . S

DÎNER

DES NOMMÉ·E·S

L'Académie vous invite à vous retrouver avec l'ensemble des Nommé·e·s au Restaurant Le Fouquet's pour un dîner en votre honneur. Nous demandons à tous nos invités d'être habillés en conséquence (tenue de gala obligatoire).

C'est à cette occasion que vous sera remis votre **Certificat Officiel de Nomination**. Il s'agit d'un exemplaire unique calligraphié.

C'est également lors de ce dîner que l'on vous proposera de participer au **Parcours des Nommé·e·s** :

- **Paroles de Nommé·e·s** : interview avec l'un des journalistes engagés pour l'occasion par l'Académie. Ces vidéos seront ensuite mises en ligne sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie.
- **Photo des Nommé·e·s** : l'Académie donne carte blanche aux élèves du département photo de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière pour réaliser cette photo avec l'ensemble des Nommé·e·s.

Une **broche "César"** vous sera remise en tant que Nommé·e, nous vous invitons à la porter le soir de la Cérémonie.

SECOND TOUR DE VOTE

Dès le 5 février, à l'ouverture des votes du second tour, les votants vont pouvoir exprimer leurs choix parmi les nominations pour désigner les 24 lauréats.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 28 février à 16h00, quelques heures avant le début de la Cérémonie.

Maître Perrier, Commissaire de justice, accompagnée de son collaborateur Maître Boghen, procèdent, dès 16h01 à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppes cachetées.

Il est impossible de connaître les résultats à l'avance.

C'est Maître Perrier en personne qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant le nom du lauréat. Celle-ci reste cachetée jusqu'à son ouverture, sur scène et en direct.

PRIX

DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Aux côtés de l'ensemble des Nommé-e-s depuis 2008 ainsi que des membres élus de l'Assemblée Générale de l'Association pour la Promotion du Cinéma, vous allez pouvoir voter pour décerner le Prix Daniel Toscan du Plantier 2025, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année écoulée.

Vous allez recevoir prochainement par email le matériel de vote en ligne, comprenant :

- la liste des productrices et producteurs finalistes ;
- vos codes confidentiels vous permettant de voter en ligne ainsi que la notice qui décrit la procédure de vote.

Le Prix sera remis le 17 février prochain lors de la Soirée César & Production à l'Hôtel InterContinental Paris - Le Grand, à laquelle seront conviés l'ensemble des productrices et producteurs des films éligibles au César 2025 du Meilleur Film.

PRÉPARER VOTRE VENUE À LA CÉRÉMONIE

À l'heure où vous lisez ce mémo, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous et va rapidement vous faire parvenir votre invitation pour **la Cérémonie des César qui se déroulera à l'Olympia le vendredi 28 février 2025**. Afin de fluidifier l'arrivée des 1500 invités et de vous permettre de participer au photocall et au cocktail de bienvenue, vous serez convoqué **entre 18h30 et 19h30**.

Les équipes de l'Académie sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le déroulement de la soirée : votre arrivée à l'Olympia, votre possible accompagnant-e, comment se passe votre éventuelle montée sur scène, le parcours coulisses d'un lauréat, l'après Cérémonie, etc...

De leur côté, les Maîtresses et Maîtres de Cérémonie ou les équipes de Flab Prod (la société qui produit la Cérémonie) peuvent avoir besoin de prendre contact avec vous pour les besoins de la mise en scène.

Une réunion en visio sera également organisée avec l'ensemble des nommé-e-s et le metteur en scène de la 50^e Cérémonie des César, Cédric Klapisch, dans les 15 jours précédant la Cérémonie afin qu'il puisse répondre à vos questions. Il sera, pour l'occasion, accompagné des producteurs exécutifs de la Cérémonie.

The logo for the 50th César Awards. It features a large, light red number '50'. The '5' is on the left and the '0' is on the right. Inside the '0', there is a white silhouette of a person holding a statuette, which is the César Award trophy. The text '50^e' is positioned above the '0'. Below the '50', the words 'CÉRÉMONIE' and 'DES CÉSAR' are written in a bold, sans-serif font. 'CÉRÉMONIE' is in black and 'DES CÉSAR' is in red.

50^e
CÉRÉMONIE
DES CÉSAR

Vendredi 28 février 2025, à l'Olympia
en clair et en direct sur CANAL+, à partir de 20h45

OÙ EST MA PLACE ?

Tous les Nommés sont placés à l'Orchestre de l'Olympia.

La Cérémonie vous est dédiée, vous en êtes les premiers invités. L'équipe de l'Académie vous communiquera les possibilités qui vous sont offertes pour que vous soyez accompagné-e d'une personne (selon la quantité de places dont nous disposons).

Dès le 3 février, le service billetterie vous fera parvenir par email votre formulaire d'invitation, qu'il faudra compléter avant le 14 février (date limite qui nous permettra de vous adresser vos invitations au Dîner de Gala par courrier postal).

Il vous suffira d'en suivre les instructions pour obtenir votre "Pass d'accès électronique" et déclencher l'envoi postal de vos invitations au Dîner de Gala et à la Party. Le Pass d'accès vous permettra, le soir de la Cérémonie, de retirer vos billets à l'entrée de l'Olympia (sur présentation de votre pièce d'identité).

QUELQUES CONSEILS

Horaires :

Les portes de l'Olympia ouvrent aux invités dès 18h30 et se ferment définitivement à 20h15.

Nous vous demandons de bien respecter l'horaire mentionné sur votre invitation électronique afin que l'arrivée des invités soit la plus agréable et fluide possible.

Des photos et interviews vous attendent à votre arrivée à l'Olympia. Un cocktail vous sera ensuite proposé.

Vous pourrez accéder à votre place en salle afin de suivre sur grand écran l'ensemble des arrivées sur tapis rouge. Les portes de la salle seront closes à 20h30.

La Cérémonie commence à 20h45 précises, heure de la prise d'antenne en clair et en direct sur CANAL+.

Courtoisie :

C'est une soirée de gala, nous vous demandons donc d'être habillés en conséquence (tenue de gala obligatoire) et de bien vouloir vous prêter aux procédures de contrôle.

N'attendez pas le tout dernier moment pour vous installer à votre place afin de faciliter l'entrée dans la salle de tous les invités.

VOUS
ÊTES
LAURÉAT·E!



PRISE DE PAROLE

Afin de garder un bon rythme et une durée raisonnable de l'ensemble de la Cérémonie, vous disposez d'un temps de parole d'**une minute sur scène**. Pour optimiser ce temps de parole, rendez-vous le plus rapidement possible sur scène... sans trébucher... ni embrasser tout votre rang !

Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, une seule prise de parole par film sera autorisée (excepté pour le César du Meilleur Film). La personne prenant la parole sur scène aura à charge de présenter la-les personne-s qui l'accompagne-nt.

Quelques suggestions :

- Pensez à préparer votre discours à l'avance. Cela reste la meilleure façon de gérer le stress du passage sur scène, toujours sous-estimé.
- N'hésitez pas à parler de cinéma, ce qui vous a poussé à faire votre métier, les films et les figures qui vous ont inspiré, ce qui vous passionne... Votre discours peut être à l'image du cinéma : touchant, surprenant, vivant...

• Pour le "César du Meilleur Film" : le-la producteur-riche et le-la réalisateur-riche du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront d'une minute de temps de parole à se répartir.

• Pour les autres "César" attribués à des films : le-la réalisateur-riche du film sera appelé-e sur scène, étant entendu que le-la producteur-riche délégué-e pourra l'accompagner sur scène si il-elle le désire. Ils ne disposeront que d'une seule prise de parole sur scène. Dans le cas où ce n'est pas le-la réalisateur-riche qui prend la parole, le secrétariat de l'Académie devra être informé 48h avant le début de la Cérémonie de la personne qui aura été désignée à cet effet.

• Pour les "César" attribués à des personnes : le-la lauréat-e sera appelé-e sur scène et disposera d'une minute de temps de parole. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène, mais disposeront d'une seule prise de parole (par film). Le secrétariat de l'Académie devra être informé 48h avant le début de la Cérémonie de la personne qui aura été désignée par ses pairs pour les représenter, la personne prenant la parole ayant à charge de présenter ceux qui l'accompagnent.

En coulisses, un deuxième temps de parole, non limité en durée, destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site internet de l'Académie, vous sera proposé.

PARCOURS

COULISSES

À la fin de votre discours, une personne de l'équipe de l'Académie vous attendra à votre sortie de scène. Elle vous accompagnera sur un parcours presse en coulisses.

Vous ne revenez donc pas tout de suite dans la salle.

Votre nouveau statut de lauréat-e entraîne quelques obligations médiatiques...

Dès votre sortie de scène, votre statuette sera gravée à votre nom, puis s'en suivra une interview, mise en ligne en accès libre sur le site de l'Académie et les réseaux sociaux.

Une autre interview pour l'antenne de CANAL+ vous sera éventuellement proposée.

Par la suite, le Photocall et le TV Call vous attendront en Salle de Presse. L'ensemble des médias accrédités par l'Académie (TV, radio, presse écrite) y seront présents.

Pour finir, vous passerez par le Studio "Photo Officielle" de l'Académie, dans lequel les étudiants de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière feront votre portrait avec votre César.

PRENDRE SOIN DE SON CÉSAR

Votre César est en bronze et peut s'oxyder avec le temps.
Pour en prendre soin, nous vous recommandons de le dépoussiérer
et l'essuyer régulièrement à l'aide d'un chiffon doux.

En cas d'oxydation :

Frotter avec un chiffon 100% coton et une noisette de pâte *Impeca*,
Mirror (cuivre/laiton - ou tout autre nettoyant protecteur pour bronze)
puis lustrer dynamiquement avec un autre chiffon doux 100% coton.

Votre César retrouvera ainsi toute sa brillance !



A P R È S
LA CÉRÉMONIE,
LA FÊTE!

PARTAGER, CÉLÉBRER !

À l'issue de la Cérémonie et en tant que Nommé-e, vous serez invité-e par l'Académie au **Dîner de Gala au Fouquet's**, et à **La Party au Club Haussmann**, pour lesquels vous aurez reçu, par courrier postal, les invitations indispensables.

Un service de navettes sera mis à votre disposition à la sortie de l'Olympia pour vous rendre au Fouquet's. Il vous sera demandé de présenter l'invitation pour le Dîner de Gala que vous aurez reçue en amont.

Un photocall attendra tous les invités à l'entrée du Fouquet's. Dans l'enceinte du Fouquet's (Rez-de-chaussée et 1^{er} étage) le placement est libre (n'hésitez pas à monter à l'étage via l'escalier en aval du bar).

À la suite du dîner, vous serez attendu-e à La Party, qui aura lieu cette année au Club Haussmann (invitation à présenter à l'entrée).

PAR LA SUITE...

Si vous ne l'êtes pas déjà, votre nomination vous donne la possibilité de devenir **Membre de l'Académie** sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois d'avril, vous recevrez un email en ce sens vous présentant le Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et vous proposant d'en devenir membre. Il vous suffira alors d'y répondre favorablement en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

Le César des Lycéens

Les 5 films nommés pour le César du Meilleur Film vont être soumis au vote des 2656 lycéens participant au César des Lycéens pendant la même période que les membres de l'Académie. Le film lauréat sera annoncé le lundi 3 mars au Ministère de l'Éducation nationale.

Si vous êtes lauréat-e, votre César vous sera remis le mercredi 26 mars lors d'une Masterclass avec les lycéens participants au sein du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

Une projection de votre film aura également lieu le 26 mars au soir dans la mythique salle du Grand Rex en présence de l'équipe du film, devant plus de 2 000 jeunes spectateurs.

Une deuxième projection aura ensuite lieu dans une ville en région.

50 CÉSAR

#César2025

ACADÉMIE DES CÉSAR

11 rue de l'Avre, 75015 Paris
tél. +33 (0)1 53 64 05 25
info@academie-cinema.org

academie-cinema.org